

2M ENERGIE
Société par actions simplifiées (SAS)
Capital de 50.000 Euros
Immatriculée 823 476 742 R.C.S. AMIENS
Siège social : 5 Rue Anatole France 80170 ROSIERES-EN-SANTERRE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU
28/03/2025

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ

ET le vingt-huit mars,

- L'associé unique de la société **2M ENERGIE**, au capital de 50.000 euros, dont le siège social est sis 5 Rue Anatole France 80170 ROSIERE-EN-SANTERRE, immatriculée sous le numéro 823 476 742 au RCS d'AMIENS, s'est rendu au siège social sur convocation qui lui a été adressée.

EST PRÉSENT

- **ENERGIE INVEST SAS**, société par action simplifiée au capital de **100.000 Euros**, immatriculée sous le numéro 844 722 884 au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY, dont le siège social est situé au 6 Rue de l'Aulnaye Dracourt 91300 MASSY, représentée par le directeur général Monsieur PEREIRA Nicolas, propriétaire de 100 actions.

Total égal au nombre d'actions composant le capital social : 100 actions.

L'associé unique de la société représente en tant que tels, la totalité des actions émises par la société.

L'associé précise qu'il a été régulièrement convoqué et déclare renoncer en conséquence à se prévaloir d'une quelconque nullité de ce chef.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par M. AGHROUD Fahim, président de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

- Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos au 30/09/2024
- Approbation des comptes annuels et Affectation du Résultat.
- Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution – Rapport de gestion du Président au titre de l'exercice clos au 30/09/2024.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2024 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne au Président entier quitus et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution – Approbation des comptes annuels du résultat et Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à **100 496.81€** de la manière suivante :

- Autres réserves : - 100 496.81€

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution – Approbation des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial des conventions visées à l'article L227-10 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, l'approuve.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'associé unique.

Fait à ROSIERE-EN-SANTERRE,

Le 28 mars 2025

En quatre (04) exemplaires originaux

SAS ENERGIE INVEST

Représentée par M. PEREIRA Nicolas



SAS 2M ENERGIE

États financiers

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Tous travaux des économies d'énergies

5 Rue ANATOLE FRANCE , 80170, ROSIERES-EN-SANTERRE

SIREN : 823476742

Sommaire

0. 1. Attestation de présentation des comptes	p. 3
1. États financiers	p. 4
1. 1. Bilan actif	p. 5
1. 2. Bilan passif	p. 6
1. 3. Compte de résultat	p. 7
2. Annexe	p. 9
2. 1. Règles et méthodes comptables	p. 10
2. 2. Notes relatives aux postes du bilan	p. 13
2. 3. Notes relatives au compte de résultat	p. 16
3. Détail du Bilan	p. 17
4. Détail du Compte de Résultat	p. 21
5. Documents Fiscaux	p. 26
5. 1. 2M_ENERGIE-IS-Normal-2023-2024	p. 27

Attestation de présentation des comptes

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes de SAS 2M ENERGIE relatifs à l'exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes de la période pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montant
Total du bilan	1 161 683,44
Chiffre d'affaires	1 143 941,06
Résultat net comptable	- 100 496,81

Fait à Bièvres

Le 25 avril 2025

Pour Baker Tilly STREGO

Stanislas POULAIN

✓ Certified by  you sign

Stanislas POULAIN

Expert-comptable

États financiers

Bilan actif

	30/09/2024 (12 mois)		30/09/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net
Capital souscrit - non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	29 392,96	- 12 772,51	16 620,45	22 499,04
Autres immobilisations corporelles	146 232,36	- 44 311,61	101 920,75	128 425,38
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00	6 000,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (II)	181 625,32	- 57 084,12	124 541,20	156 924,42
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnements	81 280,20		81 280,20	136 030,76
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Avances et acomptes versés sur commandes				18 043,58
Créances				
Clients et comptes rattachés (3)	412 623,67		412 623,67	1 381 927,49
Autres créances (3)	218 069,61		218 069,61	373 151,44
Capital souscrit - appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement				
Divers				
Disponibilités	325 168,76		325 168,76	254 034,99
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT (III)	1 037 142,24		1 037 142,24	2 163 188,26
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 218 767,56	- 57 084,12	1 161 683,44	2 320 112,68
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Part à plus d'un an				1 351,15

Bilan passif

	30/09/2024 (12 mois)	30/09/2023 (12 mois)
	Total	Total
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000,00	50 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	5 000,00	5 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	448 879,27	228 867,74
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	- 100 496,81	220 011,53
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	403 382,46	503 879,27
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Droits du concédant		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I Bis)		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (II)		
EMPRUNTS ET DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	55 694,73	23 774,73
Avances et acomptes reçus sur commandes en-cours	113 549,48	234 703,11
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 530,96	700 267,72
Dettes fiscales et sociales	152 012,12	246 059,28
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	219 513,69	611 428,57
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL EMPRUNTS ET DETTES (III)	758 300,98	1 816 233,41
Ecart de conversion passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I à IV)	1 161 683,44	2 320 112,68
(1) Dont à moins d'un an	644 751,50	1 581 530,30
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de résultat

	30/09/2024	30/09/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires				
Ventes de marchandises	63 340,80	415 838,86	- 352 498,06	- 84,77
Production vendue - biens				
Production vendue - services	1 080 600,26	2 217 905,52	- 1 137 305,26	- 51,28
Chiffre d'affaires net	1 143 941,06	2 633 744,38	- 1 489 803,32	- 56,57
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	6 888,62		6 888,62	
Autres produits	134,69	1,89	132,80	7 026,46
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	1 150 964,37	2 633 746,27	- 1 482 781,90	- 56,30
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		370 000,00	- 370 000,00	- 100,00
Variations de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements	299 815,38	212 892,09	86 923,29	40,83
Variations de stocks (matières premières et approvisionnements)	54 750,56	155 659,72	- 100 909,16	- 64,83
Autres achats et charges externes	787 490,32	1 563 640,95	- 776 150,63	- 49,64
Impôts, taxes et versements assimilés	1 322,54	8 932,25	- 7 609,71	- 85,19
Salaires et traitements	51 262,86	838,66	50 424,20	6 012,47
Charges sociales	20 061,60	248,24	19 813,36	7 981,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations	35 323,40	24 336,82	10 986,58	45,14
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	685,32	41,31	644,01	1 558,97
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 250 711,98	2 336 590,04	- 1 085 878,06	- 46,47
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	- 99 747,61	297 156,23	- 396 903,84	- 133,57
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN (III)				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
OPERATIONS EN COMMUN ET PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATIONS (IV)				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers				
Produits de participation (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances (1)				
Autres intérêts de produits assimilés (1)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (2) (3)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)				
RESULTAT FINANCIER (V - VI)				
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)	- 99 747,61	297 156,23	- 396 903,84	- 133,57

	30/09/2024	30/09/2023	Variation	
	(12 mois)	(12 mois)	Euros	%
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion (4)				
Produits exceptionnels sur opérations en capital		30 000,00	- 30 000,00	- 100,00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)		30 000,00	- 30 000,00	- 100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (5)	749,20	3 101,48	- 2 352,28	- 75,84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		29 672,22	- 29 672,22	- 100,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	749,20	32 773,70	- 32 024,50	- 97,71
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	- 749,20	- 2 773,70	2 024,50	- 72,99
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		74 371,00	- 74 371,00	- 100,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	1 150 964,37	2 663 746,27	- 1 512 781,90	- 56,79
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	1 251 461,18	2 443 734,74	- 1 192 273,56	- 48,79
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 100 496,81	220 011,53	- 320 508,34	- 145,68

(1) Dont produits concernant les entités liées

(2) Dont intérêts concernant les entités liées

(3) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)

(4) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(5) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

Annexe

Règles et méthodes comptables

Base de préparation des comptes sociaux

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG à jour des différents règlements complémentaires).

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Le cas échéant, les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont inclus dans le coût d'acquisition des immobilisations.

Les frais d'établissement sont comptabilisés directement en charges.

Immobilisations incorporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations incorporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Dépréciation

Une immobilisation est dépréciée lorsque sa valeur nette comptable est supérieure à sa valeur actuelle estimée (la plus élevée de la valeur vénale et de la valeur d'usage).

Immobilisations corporelles

Amortissement

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. À ce titre, seul le mode linéaire est retenu sur les durées suivantes:

* Installations techniques, matériels et outillages industriels : 5 ans

* Autres immobilisations corporelles : de 3 ans à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Immobilisations financières

Participations et titres immobilisés

Les titres de participation des sociétés figurent au bilan pour leur coût d'acquisition net, le cas échéant, des provisions pour dépréciation.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, relatifs à l'acquisition des titres, sont inclus dans le coût d'acquisition des titres acquis.

Une provision pour dépréciation est constituée dès lors que la valeur d'inventaire, qui correspond à la valeur d'utilité, est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte de la quote-part des capitaux propres, des perspectives de flux de trésorerie et de rentabilité ou des valeurs boursières pouvant servir de référence.

Stocks

Mode de valorisation des stocks

Les stocks d'approvisionnement et de marchandises sont évalués à leur coût d'acquisition à l'aide de la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Les produits fabriqués et les travaux en cours sont évalués à leur coût de production qui englobe les coûts de conception, les matières premières, les coûts directs de main-d'œuvre, les autres coûts directs et les frais généraux de production engagés pour amener les biens dans l'état et à l'endroit où ils se trouvent (sur la base d'une capacité d'exploitation normale).

Créances

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les risques liés à des litiges connus au moment de l'établissement des comptes dont la survenance a été estimée probable et dont les risques sont quantifiables font l'objet de provisions.

Dettes

Les dettes sont évaluées à la valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Les provisions réglementées sont dotées et reprises selon les règles fiscales en vigueur (amortissements dérogatoires, provision pour investissement...).

Disponibilités

Comptes bancaires et caisses

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment.

Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat courant, calculé sur la base des chiffres apparaissant au compte de résultat est bien représentatif du résultat des opérations courantes de la société.

Notes relatives aux postes du bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Montant début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions et assimilés	Virement poste à poste	Cessions et assimilés	Montant fin d'exercice	Valeur d'origine des immos réévaluées
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	172 685,14		2 940,18			175 625,32	
Terrains							
Constructions							
Installations techniques matériels et outillages industriels	29 392,96					29 392,96	
Installations générales agencements divers							
Matériel de transport	141 354,17					141 354,17	
Autres immobilisations corporelles	1 938,01		2 940,18			4 878,19	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 000,00					6 000,00	
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	6 000,00					6 000,00	
Total	178 685,14		2 940,18			181 625,32	

Amortissements des immobilisations

	Montant début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 760,72	35 323,40		57 084,12
Terrains				
Constructions				
Installations techniques matériels et outillages industriels	6 893,92	5 878,59		12 772,51
Installations générales agencements divers				
Matériel de transport	14 070,35	28 270,83		42 341,18
Autres immobilisations corporelles	796,45	1 173,98		1 970,43
Total	21 760,72	35 323,40		57 084,12

(1) Dont amortissement du fonds de commerce par application de l'article 39, 1-2, al.3 du CGI :

Actif circulant

Le total des créances à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des créances

	Montant brut	A moins d'1 an	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	6 000,00		6 000,00
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	6 000,00		6 000,00
ACTIF CIRCULANT	630 693,28	629 342,13	1 351,15
Créances clients et comptes rattachés	411 272,52	411 272,52	
Clients douteux ou litigieux	1 351,15		1 351,15
Créances fiscales et sociales	136 845,42	136 845,42	
Groupes et associés (1)			
Débiteurs divers	81 224,19	81 224,19	
Charges constatées d'avance			
Total	636 693,28	629 342,13	7 351,15

(1) Dont prêts accordés aux associés personnes physiques :-

Produits à recevoir

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Clients	252 559,55	615 585,57	- 363 026,02	- 58,97
Produits à recevoir - Divers		105 089,50	- 105 089,50	- 100,00
Total	252 559,55	720 675,07	- 468 115,52	- 64,96

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000 € décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 500 €.

Dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

État des dettes

	Montant brut	Echéance à 1 an	Echéance à plus d'1 an et cinq ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
DETTES FINANCIERES	55 694,73	55 694,73		
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	55 694,73	55 694,73		
DETTES FOURNISSEURS	217 530,96	217 530,96		
Fournisseurs et comptes rattachés	217 530,96	217 530,96		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	152 012,12	152 012,12		
AUTRES DETTES	219 513,69	219 513,69		
Autres dettes	219 513,69	219 513,69		
Dettes sur immobilisations				
Produits constatés d'avance				
Total	644 751,50	644 751,50		

Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personne physique : -

Charges à payer

	Montant	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Fournisseurs	58 540,57	18 043,58	40 496,99	224,44
Charges à payer - Divers	340,65		340,65	
Total	58 881,22	18 043,58	40 837,64	226,33

Notes relatives au compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

	Montant Brut	Exercice N-1	Variation Euros	Variation %
Charges exceptionnelles de gestion	749,20	3 101,48	- 2 352,28	- 75,84
Produits exceptionnels de gestion				
Résultat exceptionnel sur opérations de gestion	- 749,20	- 3 101,48	2 352,28	- 75,84
Valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés		29 672,22	- 29 672,22	- 100,00
Produits de cession d'éléments d'actifs		30 000,00	- 30 000,00	- 100,00
Quote-part de subvention				
Autres charges en capital				
Autres produits en capital				
Résultat exceptionnel sur opérations de capital		327,78	- 327,78	- 100,00
Dotations aux amortissements except.				
Reprises d'amortissements except.				
Transferts de charges				
Dot. et rep. exceptionnelles				
Total résultat exceptionnel	- 749,20	- 2 773,70	2 024,50	- 72,99